

AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

Secrétariat

1. Approbation des procès-verbaux des séances des 14 et 17 novembre 2022.

Coordination juridique

2. COORDINATION JURIDIQUE - Procédure disciplinaire à l'encontre du Commandant de zone, le Major *** - Suivi des auditions - Prise de connaissance du rapport dressé par *** et audition de Monsieur ***.
3. COORDINATION JURIDIQUE - Disciplinaire - Personnel opérationnel - Sapeur-Pompier - *** - Sanction - Décision.
4. COORDINATION JURIDIQUE- Disciplinaire - Sapeur professionnel - Manquement aux devoirs professionnels - *** - Audition.

Secrétariat

5. Mise en demeure du conseil de *** du 14 novembre 2022 - Prise de position du Collège.

Ressources humaines

6. GRH - Constitution d'une réserve de recrutement relative à l'emploi de Coordinateur juridique - Approbation de l'appel à candidature - Décision.
7. GRH - Démission volontaire de ***, sapeur-pompier professionnel à titre stagiaire - Prise d'acte.
8. GRH - Prolongation - Désignation par fonction supérieure du sergent *** dans le grade d'adjudant - Décision.
9. GRH - Stage auprès des services AMU - *** - Décision.
10. GRH - Stage auprès des services AMU - *** - Décision.
11. GRH - Stage auprès des services AMU - *** - Décision.
12. GRH - Stage auprès des services opérationnels - *** - Décision.
13. GRH - Stage auprès des services opérationnels - *** - Décision.
14. GRH - Stage auprès des services opérationnels - *** - Décision.

Formation

15. Formation - Personnel CALOG - Autorisation d'inscription d'un membre du personnel administratif à la formation "Planification d'urgence - Atelier spécifique" du 19/12/2022 - Décision.

Assurances et Conventions

16. ASSURANCES - Accident du 16 juin 2022 de ***, Adjudant professionnel - Incapacité de moins de 30 jours - Guérison sans séquelle - Absence de certificat médical de guérison - Mise en demeure - Absence de réaction - Décision de guérison sans séquelle.
17. ASSURANCES : Accident du Travail du 15 juin 2021 de ***, Sapeur-pompier professionnel - Incapacité de plus de 30 jours - Medex - Guérison sans incapacité permanente - Consolidation - Mise en demeure - Accord tacite - Prise d'acte
18. ASSURANCES - Accident du 02 juin 2022 de ***, Sapeur-pompier professionnel - Incapacité de moins de 30 jours - Guérison sans séquelle - Absence de certificat médical de guérison - Mise en demeure - Absence de réaction - Décision de guérison sans séquelle.
19. ASSURANCES - Accident du 05 juillet 2022 de ***, Sapeur-pompier professionnel - Incapacité de moins de 30 jours - Guérison sans séquelle - Absence de certificat médical de guérison - Mise en demeure - Absence de réaction - Décision de guérison sans séquelle.
20. ASSURANCES : Accident du Travail du 18 août 2022 de ***, Sapeur-pompier professionnel - Refus - Absence d'événement soudain et absence de lésion.
21. ASSURANCES : Accident du Travail du 20 octobre 2021 de ***, Lieutenant professionnel - Incapacité de plus de 30 jours - Medex - Guérison sans incapacité permanente - Consolidation - Mise en demeure - Accord tacite - Prise d'acte.

Achats et Marchés publics

22. Attribution du marché public d'achat de fournitures – Procédure négociée sans publication préalable - Acquisition d'équipements d'intervention pour le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) - CSCh n°ZOHE 017/2022 - Budget extraordinaire 2022 – 2023 – 2024 – 2025 et 2026 - Montant total de la dépense : 59.877,08 euros HTVA soit 72.451,27 euros TVAC pour 48 mois - Décision.
23. Marché public d'achat de fournitures - Procédure négociée sans publication préalable (sur base de l'article 42 §1er, 1°, c) - Acquisition et entretien/réparation de matériel opérationnel destiné aux différentes missions « pompiers » - CSCh n° ZOHE 016/2022 - Attribution des lots 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9 – Non attribution des lots 6 et 10 – Budget extraordinaire et ordinaire 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026 – Montant total de l'attribution : 465.002,95 euros HTVA soit 562.653,57 euros TVAC - Décision
24. Marché public de services – Simple facture acceptée – Dossier 22-511 - Consultation d'un cabinet juridique pour des conseils juridiques et missions diverses inhérentes au droit administratif, droit public et droit social – Approbation de l'attribution et des conditions du marché - Budget ordinaire 2022 et 2023 – Montant total estimé de 12.000,00 euros HTVA soit 14.520,00 euros TVAC - Décision.
25. Marché public de services – Simple facture acceptée – ZOHE 22-492 – Renouvellement de la licence ArcGis – Approbation de l'attribution et des conditions du marché - Budget ordinaire 2022, 2023, 2024 et 2025 - Montant total de l'attribution : 14.800,00 euros HTVA soit 17.908,00 euros TVAC pour 48 mois – Décision.

Liste des délibérations

Collège de Zone de Secours Hainaut-Est du 25 novembre 2022 à 09h00
Caserne des Pompiers, Rue de la tombe 112 à 6001 Marcinelle

26. Réception complète - Acquisition de véhicules d'intervention pour la Zone de Secours Hainaut-Est – CSC N ° ZOHE 004/19 – Lots 1, 3 et 4 - auprès de la Firme Vanassche FFE NV – Libération de cautionnements pour un montant total de 18.770,00 euros - Décision
27. Réception complète - Acquisition d'un véhicule d'intervention pour la Zone de Secours Hainaut-Est – CSC N ° ZOHE 004/19 – Lot 2 - auprès de la Firme D'Ieteren SA – Libération de cautionnement pour un montant de 5.110,00 euros - Décision.

Finances

28. Situation de caisse pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.
29. Comptes annuels de l'exercice 2021 - Avis de principe.
30. Contraintes en matière non fiscale : N°2022/331 à 351
31. Liste 2022/17 des dégrèvements à comptabiliser.
32. Liste des engagements à approuver aux services ordinaire et extraordinaire du budget - Décision.
33. Liste des ordonnancements à approuver aux services ordinaire et extraordinaire du budget - Décision.

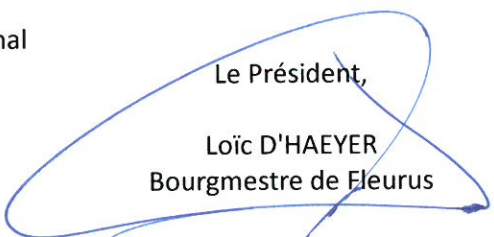
Secrétariat

34. Extension de la mission du cabinet Bourtembourg pour accompagner la Zone de secours dans le dossier de requête au Tribunal du Travail déposée par le Major *** - Décision.

Le Secrétaire de zone,

Thierry GILBART

Par le Collège zonal

Le Président,

Loïc D'HAeyer
Bourgmestre de Fleurus